Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 1

Artikel: A nos camarades et frères d'armes suisses
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328311

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 1 7 Janvier 1857 IIe Année

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — **Avis. — A nos camarades et frères d'armes suisses. — Préparatifs de l'état-major pour l'entrée des troupes en quartiers de cantonnements et de repos. — Répartition de l'armée fédérale. — Circulaire. — Chronique.** — *SUPPLÉMENT.* — **Etudes biographiques** *(suite).* — **Histoire de la campagne de 1799 en Suisse** *(suite).* — **Lettre de M. Mandrot.**

AVIS. — La REVUE MILITAIRE SUISSE, vu l'appui qu'elle a rencontré chez Messieurs les officiers, continuera à paraître pendant l'année 1857, comme du passé, au prix de 6 fr. pour l'année entière.

Les abonnés qui ne refuseront pas ce premier numéro seront considérés comme continuant leur abonnement pour l'année 1857.

Avec le prochain numéro, il sera expédié la table des matières et une couverture pour le brochage de la collection de 1856. Les personnes à qui il manquerait quelques numéros pourront se les procurer au bureau de la *Revue,* au prix de 30 cent. par N°. Ecrire *franco.*

On s'abonne aux bureaux de poste et à l'imprimerie CORBAZ et ROUILLER fils, au bas de l'Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne.

A NOS CAMARADES ET FRÈRES D'ARMES SUISSES.

Le moment est venu où il nous est donné de faire quelque chose pour la patrie, où nous pouvons montrer que les sacrifices nombreux qu'elle fait en temps de paix pour le développement de nos institutions militaires ne sont pas des sacrifices inutiles, que l'argent dépensé pour nos écoles militaires par les gouvernements et par les citoyens n'est pas une vaine dépense. Depuis de longues années nous entendons dire à la fin de chaque école militaire, et proclamer dans toutes nos fêtes patriotiques, que si l'étranger menace nos frontières, nous accourrons avec empressement pour les défendre et que nous serons en état de nous présenter honorablement devant un ennemi exercé. Aujourd'hui ce moment est arrivé.

Déjà l'on a pu se convaincre que les Suisses étaient tous unanimes dans leur résolution de repousser la force par la force et que ceux qui sont à la frontière s'y sont rendus avec empressement et avec joie.

Il reste encore à montrer que cet élan se maintiendra tout en se pliant à la discipline, et que devant l'ennemi nous ne lui serons point inférieurs en aptitudes militaires. Telle est notre espérance, et, nous le disons aussi, notre ferme conviction; car si, en certains points, l'armée prussienne peut avoir par, son organisation, quelques avantages sur la nôtre, le sentiment de notre bon droit, de la défense de nos foyers et de notre liberté, sera un ressort suffisant pour neutraliser tous ces avantages. Loin de nous la pensée de mépriser l'ennemi; nous tenons au contraire l'armée prussienne pour une des plus belles et des mieux disciplinées de l'Europe. Son organisation est régulière; ses cadres sont instruits et le sentiment du devoir y est vivace; les traditions de gloire, depuis les succès du Grand-Frédéric, n'y manquent pas non plus. — Mais l'organisation actuelle de cette armée, inspirée par les désastres de l'invasion française aux temps de l'Empire, n'a pas en vue des expéditions lointaines au milieu de populations hostiles. Comme on a pu le voir dans les renseignements que nous avons donnés, le système de l'armée prussienne, par la courte durée du temps d'élite et par l'institution des landwehrs, se rapproche de notre système de milices, système excellent pour une défense nationale, pour une guerre juste chez soi; mais impropre à une guerre d'amour-propre dynastique, à une invasion au loin, à une expédition aventureuse et impopulaire.

Après quelques semaines de campagne et d'exercices préparatoires, nos soldats de l'élite et de la réserve seront aussi bien aguerris que les soldats ennemis; des deux côtés on laissera des femmes et des enfants à la maison, les uns et les autres iront en grande partie pour la première fois au feu. L'armée prussienne n'a participé à aucune des grandes guerres de ces dernières années; et c'est peut-être aussi la raison pour laquelle, froissée de son inaction, elle est susceptible aujourd'hui et sera brave au combat.

Jaloux de n'avoir pas la même position militaire que les puissances qui ont combattu dernièrement ou qui combattent encore en Afrique, en Orient, aux Indes, en Lombardie, en Hongrie, le gouvernement prussien veut aussi avoir ses lauriers et pense pouvoir les cueillir en Suisse. Quoi qu'il en puisse advenir de cette intention, ces lauriers, si lauriers, il y a, coûteront cher.

Aujourd'hui mieux que jamais la Suisse peut faire la guerre pour son bon droit. Les cœurs sont unanimes, l'armée suisse est bien pré-

parée par les nombreuses écoles et les camps de ces deux dernières années ; elle opèrera chez elle, au milieu de populations sympathiques, sur un terrain connu, accidenté, impropre à l'action de la cavalerie prussienne et aux manœuvres tirées au cordeau. Forte de 104,000 hommes, non compris la landwehr organisée, elle est plus que suffisante pour l'étendue de notre territoire; Masséna n'en avait que 70,000, dont 59,000 en ligne, pour gagner la bataille de Zurich; un plus grand nombre de troupes que nous n'en avons serait un embarras pour les employer autrement qu'en réserve; nos landwehrs suffiront pour combler les vides, et nous croyons pouvoir compter sur les sympathies que nous a valu en Europe notre conduite modeste, pour nous procurer les ressources financières nécessaires.

Si nos chefs ne sont peut-être pas tous aussi savants que le sont les officiers prussiens, du moins nous les connaissons et ils nous connaissent; il y aura confiance mutuelle entr'eux et les troupes; les principaux d'entr'eux étaient déjà aux mêmes postes en 1847 ; notre brave général Dufour et son état-major auront, nous l'espérons, une belle page à ajouter aux précédentes. Quant aux officiers étrangers qui nous ont cordialement offert leurs services, merci et reconnaissance à eux! Qu'ils sachent attendre, pour le moment, à la réserve; si la cause de la liberté avait besoin de tous ses enfants, nous serions heureux de les avoir à nos côtés.

En résumé, nous avons confiance dans l'issue des événements. Le Suisse de nos jours ne démèritera pas de ses ancêtres; dévoué comme citoyen, confiant comme chrétien, ferme et vaillant comme soldat, il saura sauver la patrie ou tomber glorieusement avec elle.

Les lignes suivantes, traduites de l'ouvrage de M. Rustow, sur le service de l'état-major fédéral en campagne, peuvent avoir quelque utilité en ce moment. Elles sont tirées du chap. III, intitulé : *Préparatifs de l'état-major pour l'entrée des troupes en quartiers de cantonnements et de repos :*

1. Le *repos* ou *inaction* de l'armée peut être de plus ou moins longue durée et dépendre de circonstances très diverses, repos après une marche ou un combat, attente de l'ouverture des hostilités, suspension d'armes pendant des négociations, repos forcé par les maladies ou la température, repos d'une nuit ou repos d'un mois, etc., etc. Suivant toutes ces circonstances, la troupe est disposée comme suit :

En cantonnements étendus;
En cantonnements serrés;
En camps de tentes ou de baraques;
En bivouacs.